



**Convention entre la Région wallonne et l'Union des Villes et Communes de Wallonie  
pour la mise en place d'activités d'appui aux ADL**

**Plate-forme – 9 octobre 2008**

**Procès-verbal**

- Présents:** Mesdames DE BIOURGE, DEGEMBE, GODFROID, LODOMEZ, LONEUX, VAN OVERMEIRE.  
Messieurs BALDEWYNS, BONNI, DUBOIS, LAMBINON, LARSIMONT, LOUON, MATHY, NAEDENOEN, THIRIFAY  
Madame MARION pour Madame GALLAND
- Excusés:** Mesdames COLLIE, MOYART  
Messieurs DUGAUTHIER, TANGHE, WIMMER
- 

Monsieur Olivier Dubois présente Katlyn Van Overmeire, nouveau Conseiller de la Cellule Finances à l'Union des Villes et Communes de Wallonie qui est amenée également à travailler pour les ADL, et Inès Degembe qui prend la place de Bénédicte Dujardin et qui assure le secrétariat.

**1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PLATE-FORME DU 21 MARS 2008**

Le procès-verbal de la dernière plate-forme est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

**2. ACCUEIL DE MESSIEURS NAEDENOEN ET LARSIMONT DU LENTIC / CENTRE DE RESSOURCES POUR LES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS**

Monsieur Naedenoen nous présente le fonctionnement des groupements d'employeurs, ainsi que la collaboration du Centre de Ressources pour les Groupements d'Employeurs-Wallonie (CGREW) avec les ADL de Liège et du Brabant wallon.

Le groupement d'employeur (GE) est un outil qui permet à des entreprises de se regrouper afin d'engager, ensemble, du personnel et de se le partager, pour répondre à des besoins cycliques ou à des besoins en compétence. Le but de ces groupements est la mise à disposition de travailleurs, dans une démarche de promotion et de développement d'emplois durables en Wallonie.

Les missions du CRGEW sont dans un premier temps la sensibilisation et la mobilisation des entreprises, ensuite la qualification et la quantification des besoins, la recherche de complémentarités entre différentes entreprises, la création technique de groupements d'employeurs et enfin l'accompagnement des structures créées.

Les entreprises doivent y voir un intérêt autre que l'aspect financier même si le dispositif de Groupement d'employeurs permet bien d'économiser en évitant la redondance des temps de formation et de recrutements inhérents aux autres solutions flexibles telles que l'intérim. Le but est d'offrir des solutions flexibles innovantes, tout en responsabilisant les entreprises, et en fidélisant les travailleurs.

La collaboration avec les ADL de Liège et du Brabant wallon se fait notamment à travers la participation à des enquêtes sur le tissu économique local, il est intéressant de connaître quels sont les besoins des entreprises en compétences à temps partiel et/ou en main d'œuvre temporaire mais récurrente. Le CRGEW organise régulièrement des séances d'information destinées aux entreprises. Il travaille de la sorte en partenariat avec les Chambres de Commerce et d'Industries de Wallonie (parmi les fondateurs du CRGEW), mais n'a pas beaucoup de contacts avec les artisans, indépendants et commerçants. Grâce aux ADL, le CRGEW peut toucher le tissu local et les ADL peuvent l'accompagner dans les démarches de constitution de groupements. L'idée étant est de collaborer avec les ADL afin d'élargir le public ciblé. Pour ce faire, l'organisation d'une réunion d'information destinée aux commerçants, indépendants et artisans, devrait se faire par les ADL (location d'une salle, éventuellement lunch ou drink, etc.), on peut également prévoir des réunions avec des témoignages d'entreprises qui ont créé un groupement. L'ADL fournirait le mailing qui permet d'inviter les acteurs économiques de différents niveaux. Le Forem peut également être associé pour inviter les entreprises locales.

Monsieur Dubois propose de relayer l'information dans la prochaine Newsletter du réseau ADL et de prévoir une actualité sur ce thème sur le site de l'Union. Actuellement, en ce qui concerne les Inter-ADL, seule l'Inter-ADL des Provinces de Liège et du Brabant-Wallon sont actives. Peut-être serait-ce également l'occasion de relancer cette dynamique et de remobiliser les autres Inter-ADL?

Madame De Biourge, de l'ADL de Dinant nous explique qu'elle a réalisé une enquête interne, qui a abouti au souhait de mettre en place un groupement d'employeurs étant donné que la région de la Haute-Meuse est très touristique avec beaucoup de travail saisonnier. Le souhait est d'élargir vers d'autres communes telles que Profondeville ou Ciney pour trouver des complémentarités.

Monsieur Dubois propose dans un premier temps une réunion avec les ADL de Namur-Luxembourg et le CRGEW, organisée par une ADL de la région. L'UVCW se mettra en rapport avec Madame De Biourge afin d'inviter l'ensemble des ADL de Namur et du Luxembourg à une prochaine réunion.

### **3. SUIVI DE LA RENCONTRE DU 26 MAI AVEC LE FOREM PAR MONSIEUR BALDEWYNS ET MADAME LODOMEZ**

Monsieur Baldewyns et Madame Lodomez nous expliquent que le but de la réunion est de voir comment il est possible de structurer les liens entre le Forem et les ADL, pour ce faire, il est nécessaire que chacun connaisse le rôle de l'autre.

Le Forem travaille sur deux axes-cible; les demandeurs d'emplois et les entreprises. Les ADL, quant à elles, ont pour but le développement économique local en favorisant la croissance

d'activités. Les missions du Forem et des ADL sont par conséquent complémentaires et une synergie peut être mise en place entre les ADL et certains départements du Forem.

La première étape serait, selon Monsieur Baldewyns, de rencontrer l'ensemble des ADL par région pour leur expliquer le rôle du Forem pour les entreprises, en termes de conseil, formation et subside.

Monsieur Dubois propose la mise en place d'un groupe de travail Forem/ADL pour faire un état des lieux des besoins rencontrés sur le terrain, de sorte à proposer des solutions et mettre en place une collaboration concrète. Il propose de faire un appel auprès de 5-6 agents issus des 5 différentes régions pour mettre en place une délégation représentative du territoire. Il est demandé au FOREM de faire de même afin de parvenir à un Groupe de Travail d'une douzaine de personnes représentatif de toute la Wallonie.

Monsieur Baldewyns propose de travailler lors de ce GT sur des cas concrets pour permettre un partage d'expériences sur des cas vécus.

#### **4. THEMES DES PROCHAINES FORMATIONS ADL, AVEC LA PARTICIPATION D'ANNE LONEUX, COLLABORATRICE A LA CELLULE FORMATIONS DE L'UNION**

Madame Loneux, Collaboratrice à la Cellule Formations de l'Union, nous présente les changements en termes de formations. Une fois par an, sera organisée, en gardant le modèle actuel, une rencontre avec une matinée d'information et de réflexion, suivie d'une visite sur le terrain l'après-midi. Nous ajoutons à cela une journée spécifique et plus technique à destination des agents ADL avec en matinée une séance plénière et l'après-midi un atelier destiné aux échanges et aux dialogues avec les agents.

Il sera également proposé 2 jours de séminaire "focus formation", avec le découpage suivant: une matinée séance plénière et 1,5 jour d'ateliers pratiques pour faire maîtriser différents outils permettant d'approfondir les connaissances des agents notamment en matière de techniques de communication, d'évaluation, etc. Une vraie boîte à outils concrets et pratiques permettant plus d'autonomie dans la gestion des tâches des agents ADL.

Enfin, il sera proposé, un "voyage d'étude" sur une journée en fonction des besoins des ADL. Cette journée serait l'occasion de découvrir ce qui se fait en termes de développement économique local au Nord de la France (Champagne-Ardenne), à Bruxelles ou en Flandre. Les ADL ont très peu d'informations sur la manière de fonctionner en Flandre.

Monsieur Dubois nous fait part de l'agenda de ces différentes manifestations: la journée technique se déroulera dans le courant du mois de janvier, le voyage d'étude plutôt au mois de juin, et les deux journées focus entre janvier et juin, ce ne serait pas deux jours consécutifs mais deux journées avec quelques jours entre les deux. Monsieur Dubois demande à l'assemblée si des idées de thèmes peuvent déjà être suggérées.

Monsieur Thirifay suggère comme thème le fonctionnement d'une asbl, d'une RCO et d'une RCA, les trois types de formes juridiques qu'ont pris les ADL. Monsieur Louon de l'ADL de Comblain-au-Pont suggère l'intégration du programme ADL dans les autres programmes communaux comme le PCDR, l'agenda 21, etc. L'assemblée convient également qu'aborder la culture d'entreprise, par quels canaux et quel langage utiliser pour communiquer avec les

entreprises, serait un sujet intéressant. On propose également d'aborder à nouveau le thème des aides à l'emploi lors de la prochaine journée technique étant donné les nombreux changements récents ayant lieu dans ce domaine.

## **5. NOTION D'ÉVALUATION (RÉFLEXION SUR LES INDICATEURS À CONSTRUIRE EN FONCTION DES DIFFÉRENTS TYPES D'ACTIONS)**

La DGEE a eu des contacts avec l'IWEPS qui est prêt à collaborer pour identifier les indicateurs en fonction des ADL. L'idée est de constituer un groupe de travail avec l'IWEPS, la DGEE, les ADL et l'Union.

Monsieur Dubois nous dit qu'il y a la question des indicateurs, mais en amont il faudrait déterminer la méthode et les objectifs. Il propose d'associer des experts extérieurs au futur groupe de travail. Deux axes de travail semblent nécessaires. Le premier consiste en une évaluation du dispositif ADL à destination de la Région wallonne, où les indicateurs seraient les mêmes pour toutes les ADL. Le second est une évaluation propre à chaque ADL où le rôle de l'Union serait de former à la méthode.

Monsieur Bonni pense qu'il est nécessaire d'évaluer la structure qui gère les ADL, et également les agents ADL.

La méthode qualitative semble à privilégier. Il paraît également intéressant de voir ce qui est fait en matière d'évaluation pour les PCDR, étant donné qu'une évaluation serait demandée par le CRAC après 10 ans. Dans ce cadre, l'évaluation est faite avec le collègue.

Monsieur Dubois insiste sur la nécessité de s'accorder préalablement sur les objectifs de l'évaluation et sur les questions que l'on se pose avant d'aborder les questions des indicateurs et de l'accès aux données.

Nous reviendrons avec la thématique prochainement.

## **6. BILAN DES RENCONTRES ADL DU 19 JUIN ET DU 2 OCTOBRE**

Les documents y relatifs sont en ligne sur l'Espace ADL.

## **7. SUIVI DES GT'S (BCE ET VISIBILITE)**

Monsieur Louon nous expose les dernières nouvelles au sujet du GT BCE. La dernière réunion a eu lieu le 30 septembre 2008. Il a reçu une offre pour laquelle le cahier des charges reflétait bien le projet. Monsieur Dubois propose de produire un document d'aide à l'utilisation. Monsieur Louon pense qu'il faudrait demander au Cabinet pour faire une séance de formation.

Au sujet du GT Visibilité, ils travaillent sur un logo, un folder, un slogan et une affiche. Le logo des ADL est presque terminé. Le folder qui fait la promotion générale du dispositif a été retravaillé par la Direction de la Communication à l'Administration. Ils seront distribués en nombre à chaque agent, et un espace est prévu pour y mettre le cachet de l'ADL.

D'autre part, une conférence de presse (prévue le 5 décembre à 9h30) est en cours de préparation, ainsi qu'un spot promotionnel d'une minute trente synthétisant le travail de l'ADL. Il sera présenté lors de la conférence de presse.

## **8. DIVERS**

La prochaine plate-forme aura lieu le jeudi 4 décembre 2008 à 14h00.